



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411
Fax. (450) 264-6885
mrchsl@mrchsl.com

Vol. 15, no. 4

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 10 avril 2013

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil des maires a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- Nos 2003-04-03, 2003-06-05 et 2003-05-22 de la municipalité de Sainte-Barbe qui visent à prévoir une nouvelle affectation résidentielle avec la projection des rues incluant un futur agrandissement du périmètre d'urbanisation en territoire agricole, à créer de nouvelles zones d'habitations et à prévoir les dimensions minimales des lots dans ces nouvelles zones d'habitations;
- N° 429 de la municipalité de Godmanchester qui vise à modifier le coût relatif d'une amende en matière de contraventions et pénalités au non-respect des dispositions des règlements d'urbanisme;
- Nos 429-04-2013 et 430-04-2013 de la municipalité de Dundee qui visent l'agrandissement de la zone agricole A-6 afin de se conformer à la décision de la CPTAQ quant à l'inclusion en territoire agricole des lots 30B et 31A-P d'une superficie de 32.36 ha;

De plus, il a été résolu de déposer à la Commission de la protection du territoire agricole une demande à portée collective dont les municipalités participantes sont : Dundee, Franklin, Godmanchester, Havelock, Ormstown, Saint-Anicet, Sainte-Barbe, Saint-Chrysostome et Très-Saint-Sacrement, totalisant quelques 22 îlots avec un potentiel de quelques 58 nouvelles résidences.

Cours d'eau

M. Paul Lapp, ingénieur, a été mandaté de préparer les plans, devis et estimation des coûts, et d'effectuer les démarches nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien des cours d'eau suivants :

- Branche 4 de la rivière aux Outardes dans la municipalité de Hinchinbrooke;
- Branche 2 du cours d'eau Rang 4 dans la municipalité d'Elgin;
- Cours d'eau Wilson, suite à une demande de prolonger les travaux de la demande initiale.
- Cours d'eau Fairview, suite à une demande de prolonger les travaux de la demande initiale.

Divers

Les maires ont approuvé unanimement, par résolution, les dossiers suivants :

- De procéder à un nouvel appel d'offres pour les fins de l'octroi d'un nouveau contrat de service taxibus et de résilier le contrat de La Compagnie Leduc Ltée suite à l'attribution de ce nouveau contrat. Cette décision a été prise suite à une omission dans la procédure d'ouverture des soumissions, même si cette irrégularité n'a pas porté préjudice à l'égalité des soumissionnaires ni donné un avantage à l'égard des prix, mais qui entraînerait des dépenses importantes de contestation suite à une mise en demeure de la ville de Huntingdon menaçant de poursuite judiciaire afin de demander la nullité de l'adjudication du contrat.
- D'approuver le règlement #267-2013 déterminant la méthode de répartition des coûts des travaux dans les cours d'eau, entre les municipalités locales de la MRC du Haut-Saint-Laurent;
- D'accepter le rapport financier non consolidé déposé par la firme Goudreau Poirier sans aucune restriction.
- D'appuyer la démarche de la MRC des Basques visant à obtenir du gouvernement des pouvoirs spéciaux pour mettre en valeur son territoire public dans un but de développement durable et responsable, et ce, au bénéfice de tous les citoyens du Québec;

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 8 mai 2013, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.